
COMITE SUPERIEUR DE CONCERTATION 125

Le 2 avril 2014 le comité supérieur de concertation 125 a eu lieu avec, à l'ordre du jour, les points suivants.

– Vincent Gilles – Vincent Houssin

SIPPT – CG/WB – PROCÉDURE D'ORGANISATION ET D'IDENTIFICATION - ARTICLE 17§1 AR 27 MARS 1998 RELATIF AUX SERVICES INTERNES POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL

L'autorité confirme que la structure du service interne pour la prévention et la protection au travail doit faire l'objet d'une révision. La nouvelle structure sera discutée au sein du comité de direction de la police fédérale et sera ensuite remise à la Ministre. D'autres moyens devront certainement être libérés. Par après, le dossier sera remis au CSC.

La fonction du directeur du service interne sera publiée dans la mobilité afin d'obtenir un spectre le plus large possible de candidatures éventuelles.

L'autorité donne ensuite une énumération du nombre de conseillers de prévention par province, ainsi que leur niveau requis. La composition du service de la médecine du travail est également expliquée.

RAPPORT ANNUEL CG/WB 2013

Dans le rapport annuel, il semble qu'aucun accident mortel ou avec incapacité permanente n'a eu lieu en 2013.

La mise en place d'une politique au sujet de l'utilisation d'alcool, des réunions du groupe de travail "violence envers la police" et le réseau

bien-être DGA sont les mesures le plus importantes prises en 2013 afin d'améliorer la sécurité au travail.

Les cinq thèmes les plus importants du plan d'action annuel 2014 sont les suivants: standardisation des procédures HRM, procédure des feux verts, diminution du nombre d'accidents avec véhicules de service, formation AMU (Aide Médicale Urgente) et la sécurité incendie.

Le SLFP Police est d'avis qu'il est temps de réorganiser le SIPP de façon approfondie. Il est impossible qu'aucun contrôle (entre autres ascenseurs, installations électriques,...) ne soit repris dans le rapport annuel. Nous demandons une interprétation correcte du rapport annuel.

Nous demandons également la publication d'une note au sujet de la procédure les trois feux verts. Une lettre sera adressée à la Régie des bâtiments pour un inventaire précis de l'amiante.

LETTRES DU SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL – EMPLOI, TRAVAIL ET CONCERTATION SOCIALE

Les lettres arrivées auprès de la CG sont enregistrées et transférées au SIPP.



Le SLFP Police demande de porter les lettres immédiatement à la connaissance du comité. L'autorité est d'accord de placer - de façon systématique - un point à l'agenda ayant, pour sujet, les lettres du SPF ETCS (Emploi, Travail et Concertation sociale).

DIVERS

Le SLFP Police demande à quel moment les documents de demande de prime syndicale seront envoyés par la police fédérale. Nous demandons également de prêter attention aux repas des membres du personnel lors de grands événements tels que Rock Werchter, la présence d'un conseiller en prévention lors de tels événements et la mise à disposition de protection auditive.